



LETTRE OUVERTE AUX PERSONNELS DE L'ARRONDISSEMENT DE NANTERRE

BAS LES MASQUES !

L'UNSa SJ apporte son soutien au mouvement de grève des personnels

Cher(e)s collègues,

L'UNSa SJ alerte depuis plusieurs années sur la dégradation continue des conditions de travail au sein de l'arrondissement judiciaire de Nanterre.

Nous l'avons fait dans les instances de dialogue social.

Nous l'avons fait dans nos déclarations liminaires.

Nous l'avons fait dans nos rapports et nos alertes.

Nous avons été force de proposition face à l'administration.

Et pourtant, les alertes se succèdent, les agents s'épuisent, les arrêts de travail se multiplient, les risques psychosociaux s'aggravent, tandis que l'administration donne trop souvent le sentiment de vouloir gagner du temps plutôt que de traiter les causes profondes de la crise.

Nous avons agi sans discontinuité et rappelé surtout une évidence : le fonctionnement du service public de la justice ne peut jamais constituer une justification à une atteinte à la santé ou à la sécurité de celles et ceux qui le font vivre.

[FS de Nanterre du 19 décembre 2024 - UNSa Services Judiciaires](#)

[FS de Nanterre du 28 mars 2025 : et après ? - UNSa Services Judiciaires](#)

[FS de Nanterre du 4 juillet 2025 - UNSa Services Judiciaires](#)

[A quand une véritable prise de conscience ? - UNSa Services Judiciaires](#)

[FS de Nanterre du 18 décembre 2025 - UNSa Services Judiciaires](#)

[Suivi de la FS de Nanterre : on se moque incontestablement des agents et des élus ! - UNSa Services Judiciaires](#)

[FS Nanterre du 3 avril 2026 - UNSa Services Judiciaires](#)

Le service correctionnel de Nanterre et les juridictions de proximité étaient notamment déjà identifiés comme nécessitant une attention particulière. La liste des services s'allonge.

Face à cette situation, vous avez décidé de vous mobiliser.

Votre mobilisation n'est ni soudaine, ni irresponsable, elle est parfaitement connectée aux réalités du service public.

Elle est l'aboutissement d'alertes répétées et restées sans réponse à la hauteur des enjeux.

Il n'est donc pas possible de considérer cette grève comme un simple mouvement social ponctuel.

Elle doit être entendue comme un ultime signal d'alarme.

Elle dit une chose très simple : vous n'acceptez plus de travailler dans ces conditions.

L'UNSa SJ vous entend et est à vos côtés.

L'UNSa SJ vous apporte son soutien plein et entier dans ce mouvement de grève.

Vous n'avez pas besoin d'un énième plan d'action qui restera sans traduction concrète, mais bien d'actions. Vous avez besoin que votre santé soit considérée comme une priorité, que votre investissement soit enfin reconnu. Vous n'êtes pas une variable d'ajustement.

En ce sens, l'UNSa SJ, toujours pro-active, a demandé à rencontrer la direction de greffe depuis plusieurs mois et sollicité le rétablissement de réunions régulières de dialogue social. Cette demande est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

Comme vous, face à cette inertie, l'UNSa SJ a sollicité avant les vacances d'été une entrevue au premier président de la cour d'appel de Versailles pour évoquer les difficultés de l'arrondissement de Nanterre.

Une délégation de l'UNSa SJ sera reçue dans les jours qui viennent.

L'UNSa SJ saisit ce jour les chefs de cour, les chefs de juridiction et la direction de greffe. Il est de leur responsabilité d'agir !

Nous continuons à porter votre parole, à dénoncer les dysfonctionnements, à demander des mesures concrètes, pour que la dégradation de vos conditions de travail ne devienne pas une normalité.

L'UNSa SJ reste mobilisée à vos côtés !

